UIMM LYON-FRANCE SERVICES
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

Les responsabilités pénale et civile du dirigeant et de l'encadrement : prévention des AT/MP

SANTÉ SÉCURITÉ ENVIRONNMENT

Public
- Managers
- Fonctions RH

Prérequis
Aucun

Accessibilité
Tous nos espaces sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Agenda
Durée : 1 jour (7 heures)
Date : mercredi 10 mars 2027
Lieu : Cité des entreprises 60 Avenue Jean Mermoz 69008 LYON

Moyens pédagogiques
- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Remise d'un support stagiaire

Modalités de suivi et d'évaluation
- Attestation de fin de formation
- Evaluation de fin de formation

Tarif
En inter-entreprise : Prise en charge intégrale pour les entreprises adhérentes (subventionnement CNAMTS)
500 € HT pour les entreprises non adhérentes
En intra-entreprise, nous consulter

Contact
Luc AUDINET
06 18 74 11 04
l.audinet@uimmlyon.com

Délai d'accès
Vous avez jusqu'à 3 jours avant la date de la formation pour vous inscrire.

Objectifs
- Évaluer le risque accidentel et ses incidences juridiques : les responsabilités civiles et pénale
- Estimer le coût de la non-sécurité au niveau humain, économique
- Définir l'existence de la délégation
- Mettre en œuvre la politique de prévention

Programme
- La politique de prévention
  - ✓ L'évaluation des risques et le document unique
  - ✓ Les obligations de formation
  - ✓ Les vérifications réglementaires
- Le principe d'exposition au risque entraîne la mise en œuvre de la responsabilité civile et/ou pénale
- La responsabilité pénale
  - ✓ Les grands principes
- Personne physique
  - ✓ La gradation des fautes
  - ✓ Les peines applicables
- Personne morale
  - ✓ L'organisation de l'entreprise
  - ✓ Les délégations de pouvoir
  - ✓ La procédure pénale
- La responsabilité civile
  - ✓ Les grands principes
  - ✓ La responsabilité civile en matière de santé et de sécurité au travail : la faute inexcusable
  - ✓ La procédure civile